

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC POUR
CESSION DE TERRAIN

Conformément à l'article 6.1 du Code municipal, avis est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan a procédé, durant l'année 2024, à l'aliénation d'immeubles lui appartenant, comme suit :

Lots : 6 535 558 et 6 535 559

Superficie : 1 532,70 mètres carrés

Prix de la vente : 110 354.40 \$, plus taxes

Acheteur : Meubles JCPerreault Inc.

Lot : 4 621 779

Superficie : 204,80 mètres carrés

Prix de la vente : 14 745.60 \$, plus taxes

Acheteur : Équipements SPM Inc.

DONNÉ À SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, CE 25^e JOUR DU MOIS DE
SEPTEMBRE 2024

(Original signé)

Hugo Allaire
Directeur général
Greffier-trésorier